



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

structures administratives

Question écrite n° 81504

Texte de la question

M. Lionel Tardy interroge M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique sur le décret n° 2015-593 du 1er juin 2015 relatif à certaines commissions administratives à caractère consultatif relevant de son ministère. Ce décret proroge (pour une durée de cinq ans) les commissions techniques spécialisées des instruments de mesure. Il souhaite savoir si, conformément au décret n° 2006-672 du 8 juin 2006, le renouvellement de ces commissions a fait l'objet d'une étude préalable permettant de vérifier que les missions qui leur sont imparties répondent à une nécessité et ne sont pas susceptibles d'être assurées par une commission existante. Si tel est le cas, il souhaite que lui soit communiquée une synthèse des résultats de cette étude.

Texte de la réponse

Les commissions techniques spécialisées (CTS) des instruments de mesure sont des commissions d'experts qui se réunissent sur saisine des ministres pour formuler des avis en vue d'autoriser la certification d'instruments de mesure qui ne respectent pas intégralement les dispositions de la réglementation, en raison des innovations technologiques qu'ils présentent. Les CTS rendent également des avis aux ministres dans le cas de recours contre des décisions préfectorales de suspension ou de retrait d'agrément d'organismes de contrôle des instruments de mesure. Préalablement au renouvellement de ces CTS, une étude a été conduite. En cas de disparition de ces commissions, des modifications réglementaires seraient à chaque fois nécessaires pour que les instruments de mesure présentant des innovations technologiques puissent être certifiés et commercialisés légalement. Les procédures afférentes demanderaient des instructions beaucoup plus longues que celles actuellement prévues avec les CTS. Cette contrainte constituerait de fait un frein à l'innovation. Aucune autre commission existante n'a de compétence en matière de métrologie légale, ni de mission qui s'en approche.

Données clés

Auteur : [M. Lionel Tardy](#)

Circonscription : Haute-Savoie (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 81504

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Économie, industrie et numérique

Ministère attributaire : Économie, industrie et numérique

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [16 juin 2015](#), page 4444

Réponse publiée au JO le : [13 octobre 2015](#), page 7777